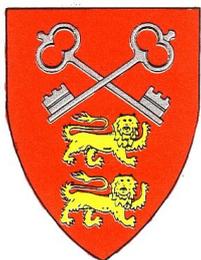


SOM'INFOS



La Gazette du village



Vue générale de notre village

Bulletin n° 58 – Juillet 2013

SOMMAIRE

A propos du D-Day.....	2
------------------------	---

INFORMATIONS MUNICIPALES

Acquisition d'un camion-benne.....	3
Nombre d'habitants.....	3
Création d'emplois.....	3
Bravo pour la solidarité !.....	4
Budget communal.....	5
Compte administratif 2012.....	5
Budget primitif 2013.....	5
Budget du lotissement communal "Les Pommiers".....	6
Taux des taxes communales.....	7
Cession d'immeubles.....	7
Lotissement "Les Pommiers".....	7
Projet de transfert de la mairie.....	7
Réglementation thermique pour les maisons individuelles.....	8
Chaudière du presbytère.....	8
Subvention voyage scolaire.....	8
Réunion des maires du canton de Ryes à Sommervieu.....	9
Objet trouvé.....	9

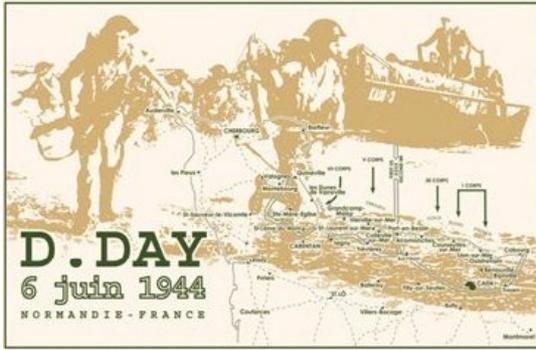
NOS ASSOCIATIONS

Le Comité des fêtes.....	10
La Société de chasse.....	10
L'Association des Parents d'Elèves - APE.....	11
L'Union Sportive Intercommunale Bessin Nord - USIBN.....	12
Som'ateliers.....	13
Sommervieu - photo de classe 1946.....	14

INFORMATIONS DIVERSES

Cours de guitare et Duo pop rock.....	15
Dernier Som'infos.....	15
Reportage d'hiver.....	16
Quelques numéros utiles.....	17
Numéros d'urgence.....	18

A propos du D-Day



S'il fallait des exemples aujourd'hui pour illustrer la confusion qui règne dans les esprits, à tous les niveaux et dans tous les domaines, il suffit de lire l'actualité dans les journaux pour les trouver.

Ainsi en fait partie la polémique justifiée à propos de ce "secteur soi-disant mythique" qui intégrerait des plages témoins de l'épopée glorieuse du débarquement de juin 1944 au détriment d'autres lieux tout aussi historiques et concernés, et par conséquent

tout aussi méritants. Sur ce sujet, on peut s'interroger sur le sens attribué à ces événements qui n'ont évidemment rien de "mythiques" (voir la définition du dictionnaire). Idée imbécile que de vouloir privilégier certains endroits plutôt que d'autres sans parler de l'outrage que cela représente à l'égard de ceux qui sont tombés et dont on voudrait "oublier" le sacrifice sous prétexte qu'ils ont le malheur d'être situés hors d'un secteur délimité presque soixante dix ans plus tard !

"Secteur mythique !" (l'expression n'est pas heureuse, c'est le moins que l'on puisse dire) pour rappeler que des milliers de soldats des armées alliées, bien réels, sont morts au cours de ces opérations, ce dont témoignent de nombreux cimetières dans la région.



Passons donc sur ce projet qui n'était, de l'aveu même d'un des six présidents des offices de tourisme, qu'une base de travail, pour nous demander ce qui l'a fait naître. Je crois que c'est justement cette confusion que j'évoquais précédemment.

L'événement du débarquement allié sur les plages normandes le six juin 1944, commémoré depuis soixante neuf ans par ceux qui l'ont vécu ou en ont été les témoins, est en train de prendre un tout autre sens.

Avec la disparition progressive des générations concernées et reconnaissantes, cette commémoration, au fil des ans, ne revêt plus le même sens. On est passé de la célébration du souvenir, cet hommage rendu à tous ces soldats sacrifiés, morts pour un idéal de liberté, à une sorte de spectacle offert aux touristes avec l'espoir que les retombées financières profiteront à tous ceux qui ont quelque chose à vendre.



Confusion lamentable ! J'exagère ? Hélas, non ! car il y a plus grave. N'a-t-on pas lu récemment dans Ouest-France qu'à Sainte-Mère-Eglise, parmi les unités de parachutistes devant sauter au-dessus des marais de la Fièvre, figuraient des parachutistes allemands ! Comment alors ne pas s'interroger, ne pas s'indigner devant cette présence pour le moins insolite et déplacée, même si l'on est pour le rapprochement des deux peuples, ce qui est mon cas (une belle-sœur et un beau-frère allemands). Est-il nécessaire de rappeler que les allemands nazis étaient l'ennemi qui, du sol, tiraient sur les parachutistes au mépris des lois de la guerre.

Comment en est-on arrivé là ? sinon justement parce qu'on a oublié le sens exact de cette commémoration qui n'est ni une fête et encore moins un spectacle, comme le souligne Marc Lefèvre, le maire de Sainte-Mère-Eglise. "Les commerçants font grise mine, précise l'article car ils ont l'impression que quelque chose est en train de leur échapper à Sainte-Mère-Eglise". Mais de quoi parlent-ils ? Est-il utile de le préciser ? L'appât du gain doit-il tout justifier jusqu'à transformer ce jour du souvenir, pour des raisons purement mercantiles, en une vulgaire foire à grand spectacle, avec, pour seule motivation, de faire marcher le commerce ? Mais aujourd'hui que ne ferait-on pas au nom du Dieu Fric ?



Depuis des années maintenant, on assiste à cette dérive qui consiste à faire du spectacle à propos de tout et de n'importe quoi. N'a-t-on pas entendu dans la bouche d'un pionnier de la télévision (aujourd'hui décédé) que même l'actualité devait être un spectacle autorisant ainsi certaines dérives télévisuelles. Eh bien, non, le D-Day n'est pas un spectacle ! c'est un jour sacré, ne serait-ce que par respect et par reconnaissance envers tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour protéger la nôtre et qui, pour toujours, sont entrés dans l'Histoire.



Pour clore de dernier éditorial puisqu'il n'y aura pas de prochain journal pour raison d'élections, je voudrais terminer en vous souhaitant à toutes et à tous d'excellentes vacances avec beaucoup de soleil et de chaleur.



Le Maire H. Bodin

INFORMATIONS MUNICIPALES

Acquisition d'un camion-benne

En début d'année 2013, suite à l'usure très avancée du matériel de transport (camion-benne citroën C25), le conseil municipal a donné son accord pour l'acquisition :

- d'un camion-benne de la marque Ford pour un montant de 17 662,50 €,
- d'une remorque plateau pour un montant de 1 614,30 €.

Un acquéreur, intéressé par le C25, l'a acheté en l'état pour la somme de 1 000 €.

* * * * *

Nombre d'habitants

Le chiffre communiqué par l'I.N.S.E.E. au 1er janvier 2013 est de 1 102 habitants.

* * * * *

Création d'emplois

Comme de coutume à cette période, vu l'accroissement saisonnier des tâches du service technique (entretien des voiries et des espaces verts), le conseil décide :

- la création d'un poste d'agent non titulaire, saisonnier, pour une période de quatre mois du 15 mai au 15 septembre 2013, (durée hebdomadaire de 35 heures),
- la création d'un poste sous régime C.A.E. (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) pour une durée de 6 mois du 1er mai au 31 octobre 2013 à raison de 32 heures hebdomadaires rémunérées au S.M.I.C.

Dans le cadre de ce contrat, l'état accorde des exonérations de charges fiscales et patronales ainsi qu'une aide forfaitaire arrêtée par le préfet de région en fonction des demandeurs d'emplois.

Bravo pour la solidarité !

Chacun a sûrement encore en tête les événements climatiques exceptionnels vécus au début du mois de mars 2013. Le Bessin a, en effet, subi pendant deux à trois jours une tempête de neige d'une rare ampleur.

C'est ainsi que les rues de Sommervieu comme celles de beaucoup d'autres villages alentour ont disparu sous des montagnes de neige obligeant le plus souvent les habitants à rester chez eux. Combien de gens n'ont pu sortir avec leur voiture empêchés par les congères et attendant des secours parfois tardifs.



La situation a été suffisamment critique pour que les pouvoirs publics (pompiers, agence routière, ERDF et SDEC etc.) s'inquiètent et multiplient les interventions mais, souvent débordés, ils se sont trouvés parfois eux-mêmes en difficulté.

Pour ce qui concerne notre village, je voudrais rappeler et souligner l'intervention efficace de nos cultivateurs qui n'ont pas hésité à se porter au secours des habitants afin de débayer les trottoirs et les entrées des habitations et ce, de façon parfaitement spontanée.

Je voudrais donc, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, les remercier vivement pour leur contribution bénévole durant cette période difficile. Remerciements qui ont déjà été exprimés au cours d'une cérémonie à la mairie, traduction de notre reconnaissance à leur égard.

Je tiens également à remercier les pompiers ainsi que les services d'ERDF et du SDEC pour le travail accompli dans des conditions parfois très difficiles.



Nos remerciements vont bien évidemment à ceux des employés municipaux qui ont participé au déneigement travaillant tard le soir, bien au-delà de leurs heures habituelles et qui n'ont pas ménagé leur peine.

Le Maire H. Bodin



Budget communal

Compte administratif 2012

Lors de sa réunion du 5 avril 2013, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, le compte administratif 2012 qui présente le résultat de clôture suivant :

- section investissement : - 462 €
- section fonctionnement : + 290 628 €

Soit un résultat de clôture excédentaire de : **+ 290 166 €**

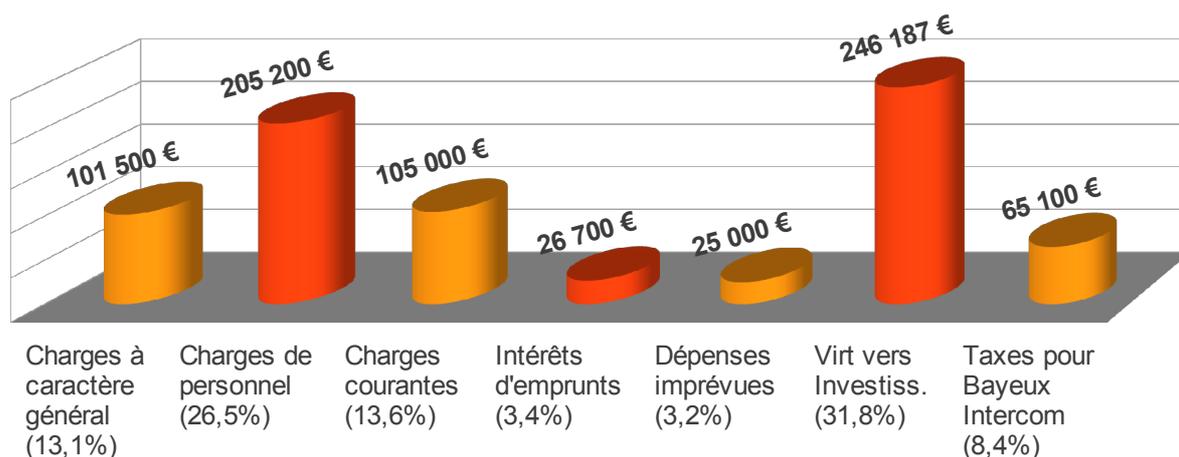
Estimation du reste à réaliser attendu sur 2012 : - 4 500 € (soit à prélever sur 2012 : 5 000 €)

Affectation du résultat de clôture 2012 au budget primitif 2013 :

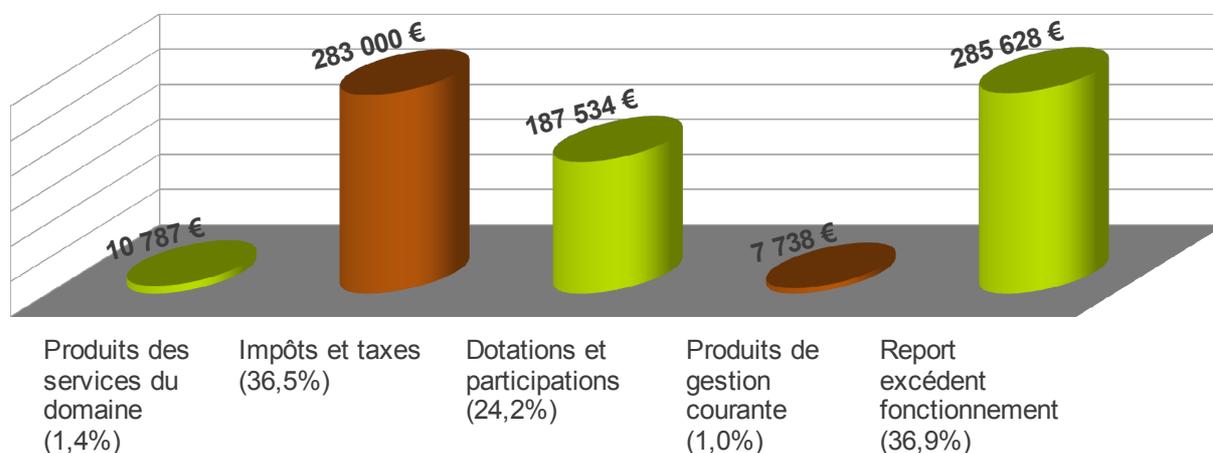
- Section fonctionnement + 285 628 €

Budget primitif 2013

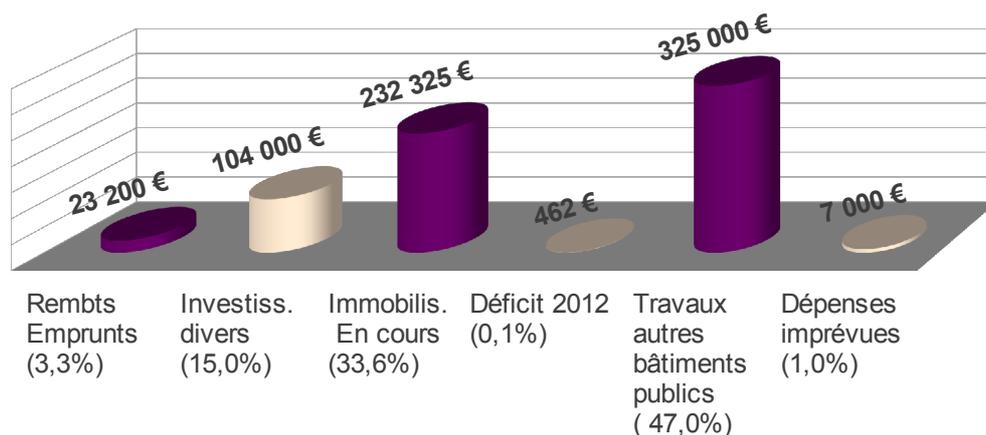
Fonctionnement dépenses



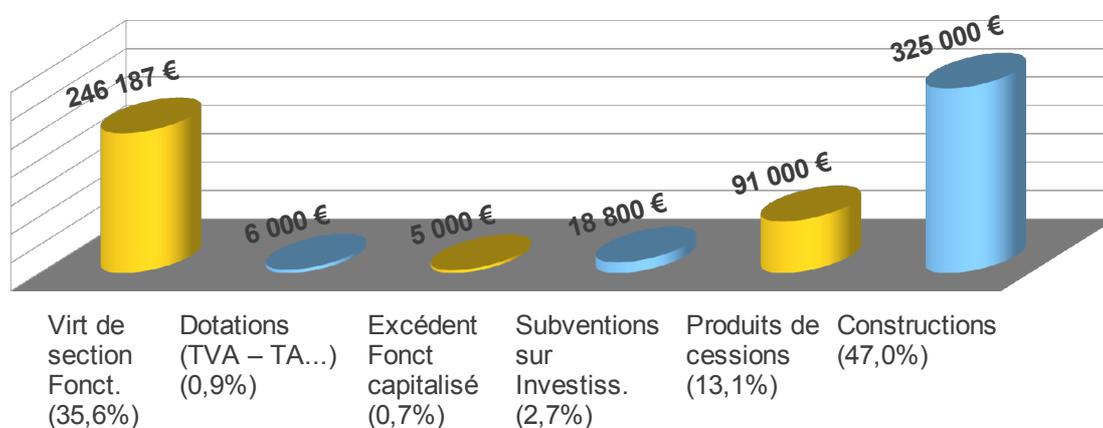
Fonctionnement recettes



Investissement dépenses



Investissement recettes



Budget du lotissement communal "Les Pommiers"

Section Investissement			
Dépenses		Recettes	
Travaux en cours	575 000 €	Excédent reporté	160 913 €
		Travaux en cours	414 087 €
Total	575 000 €	Total	575 000 €

Section Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Terrains à aménager	145 900 €	Vente terrains	840 000 €
Variation en cours	414 087 €	Variation en cours	575 000 €
Intérêts des emprunts	10 500 €	Subventions except.	10 000 €
Charges diverses	14 513 €	Transfert de charges	10 500 €
Total	585 000 €	Total	1 435 500 €

Taux des taxes communales

A l'unanimité, le conseil municipal maintient les taux des trois taxes directes locales inchangées depuis 2008 soit pour 2013 :

Taxe d'habitation : 15,55% - Foncier bâti : 27,04% - Foncier non bâti : 43,78 %



Cession d'immeubles



Au cours du 1er trimestre 2013, un acquéreur a fait une proposition d'achat de la grange avec le carré de terrain y attenant ainsi que de la charreterie, (ancienne ferme Brossard) situés rue de l'église, pour un montant net vendeur de 90 000 €.

Après lecture de sa lettre, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la transaction à effectuer au bénéfice de la S.C.I. (Société Civile Immobilière) "C2M" représentée par Monsieur Hervé Hardouin domicilié place de la mairie à Sommervieu.

L'acte de vente a été signé chez le notaire par les deux parties fin juin dernier.

* * * * *

Lotissement "Les Pommiers"

Une première parcelle (931m²) est vendue. La signature du contrat de vente eut lieu fin juin 2013.



Projet de transfert de la mairie

Le projet de transfert de la mairie consiste en l'aménagement :

- du rez-de-chaussée : salle d'accueil, locaux techniques, salle du conseil et des mariages,
- de l'étage : bureaux, salle de réunion et réalisation d'une dalle plancher au dessus de la future salle du conseil.

Le financement de cette opération se fera sur les fonds propres sans recours à l'emprunt. Le montant des travaux est estimé à 147 470 € hors taxes, hors maîtrise d'œuvre et missions techniques.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Voisin et associés rue Franche à Bayeux. Le montant des honoraires est de 10% de l'estimation des travaux.

Le calendrier prévisionnel est le suivant : appels d'offres en juillet et démarrage des travaux en septembre 2013.



Réglementation thermique pour les maisons individuelles

Pour réduire durablement les dépenses énergétiques, le Grenelle de l'environnement a défini un programme de réduction des consommations énergétiques des bâtiments. Une nouvelle réglementation thermique dite RT2012 a été mise en place, elle s'applique aux constructions neuves, aux extensions et aux surélévations de bâtiments existants.



Le décret n° 1269 du 26 octobre 2010 fixe les exigences de performance suivantes :

- limitation de la consommation d'énergie primaire,
- optimisation de la conception du bâti indépendamment des systèmes énergétiques mis en œuvre,
- confort en été avec une limitation des surchauffes dans le bâtiment en période estivale.

Ce décret s'applique à tous les permis de construire :

- de bâtiments neufs à usage d'habitation (permis déposés à partir du 1er janvier 2013),
- de bâtiments neufs à usage de bureaux ou d'enseignements,
- d'établissements d'accueil de la petite enfance.

Deux attestations, vous engageant à la prise en compte de la réglementation thermique, seront à remettre à votre mairie :

- une attestation au dépôt du dossier de demande de permis,
- une attestation à l'achèvement des travaux.



Chaudière du presbytère

La chaudière du presbytère devenue archaïque, a besoin d'être rapidement remplacée. Deux devis sont présentés au conseil municipal (Entreprises Mangon et Josse).

Le devis de Mr Josse de Damigny a été retenu pour un montant de 10 542,40 € TTC.



Subvention voyage scolaire

Afin de boucler le financement d'un voyage à la Bourboule, prévu pour les enfants de notre groupe scolaire communal, la directrice nous a demandé la possibilité d'une subvention exceptionnelle de 400 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord et valide le versement de cette subvention.



Réunion des maires du canton de Ryes à Sommervieu

Le 5 avril 2013 a eu lieu à Sommervieu, pour la première fois, la traditionnelle réunion des maires du canton de Ryes, présidée par monsieur François de Bourgoing, conseiller général du canton, en présence de monsieur Jean-Léonce Dupont, président du Conseil général du Calvados et vice-président du Sénat.

Ont participé également à cette manifestation notre nouveau Député, madame Isabelle Attard ainsi que notre nouveau sous-préfet, monsieur Benoit Lemaire.



Après le traditionnel café-croissant offert par la municipalité, monsieur Bodin, maire de la commune a ouvert la séance en faisant une rapide présentation de son village. Puis les administrations représentées ont fait un bilan de leurs actions respectives pendant l'année 2012, interrompues parfois par les interventions des maires sur des sujets d'actualité et notamment, sur les conditions climatiques locales très exceptionnelles subies récemment. Les conclusions dans ce domaine ont été données par le conseil général en ce qui concerne l'implication des cultivateurs dont on salue les interventions pour secourir les habitants en difficulté; ces

interventions, néanmoins, ne peuvent être pris en compte par le conseil général qui considère qu'elles relèvent de l'initiative personnelle avec tous les risques que cela comporte. Les maires n'ont, dans l'ensemble, pas accepté cette prise de position.

Les membres du conseil général ainsi que les représentants des différentes administrations ont ensuite répondu aux questions posées par les maires laissant pour certaines quelques points de suspension voire d'interrogation, notamment sur le problème de la défense-incendie, toujours pas réglé et qui après sept ans d'existence et de réflexions n'a toujours pas trouvé de conclusion, le décret d'application de la proposition de loi réglant le problème n'étant pas encore sorti; on se demande bien pourquoi ?

La réunion s'est terminée dans un restaurant à Asnelles autour d'un très bon repas. Malgré un mauvais temps persistant, l'ambiance y fut extrêmement conviviale et sereine.



Objet trouvé

Avons trouvé, dans le parc, le mercredi 21 juin dernier, un anorak en toile de couleur gris clair, avec capuche, taille 10 ans.

Ce blouson possède une fermeture éclair, une broderie ORC & Company sur la manche droite et des écussons ORC sur le devant gauche.

Ce vêtement est à la mairie et peut être récupéré aux heures d'ouverture.



NOS ASSOCIATIONS

Le Comité des fêtes

Nous voici en été, et nous en profitons pour souhaiter à tous et toutes de bonnes vacances. Refaites votre plein d'énergie pour aborder, en pleine forme, la rentrée.

Comme vous l'avez sans doute noté, il n'y a pas eu d'autre animation en ce premier semestre que la galette des rois qui a réuni une centaine de personnes. Les galettes étaient chaudes et nous avons pu partager le verre de l'amitié.

Notre activité s'est trouvée ralentie du fait de la rénovation de la salle polyvalente fermée deux mois, et nous souhaitons retrouver rapidement un rythme plus soutenu d'animations. Nous espérons la présence de quelques personnes lors de notre assemblée générale du 28 septembre 2013 dans la salle du conseil municipal car nous avons besoin d'idées nouvelles.



Lors de la parution de ce Som'infos, le vide-greniers devrait être passé et nous espérons avoir un temps plus en rapport avec la saison que l'an dernier où la pluie et le froid avaient sérieusement gâché une activité habituellement très agréable et qui réunit beaucoup d'exposants et de visiteurs.

Le 26 octobre prochain, vous qui aimez danser, retenez cette date car l'orchestre François Perez animera, comme l'an dernier, notre soirée dansante.

Encore bonnes vacances à tous

Les membres du Comité des fêtes



La Société de chasse

Lors de son assemblée générale du 10 mars 2013, un nouveau bureau de la société de chasse a été élu, suite à la démission (pour raisons professionnelles) du président Jean-François Couture. Il se compose comme suit :

- Président Serge Guillotin
- Vice-Président Jean-Pierre Lemesle
- Trésorier Jean-François Couture
- Secrétaire: Jean-Marie Leterrier
- Membres: Louis Lemoussu, Jacques Mahouy, Gérard Simon, Daniel Bouet, Emmanuel Bouet.



Pour la prochaine saison, une convention a été signée entre la société et la fédération départementale des chasseurs du Calvados, elle a pour objet le repeuplement du territoire en faisans. En contrepartie d'une subvention sur l'achat du gibier, la société s'engage à assurer l'agrainage des animaux, le piégeage des prédateurs, et s'interdit de tirer les poules faisanes pendant trois ans pour faciliter la reproduction.

Le président de la société : Serge GUILLOTIN

L'Association des Parents d'Elèves - APE

L'année s'achève avec une belle kermesse, un peu de pluie et de vent mais cela n'a pas enlevé la bonne humeur des parents et enfants, ils ont pu se restaurer dans la salle des fêtes, s'amuser, gagner des lots sympathiques ou encore manger une bonne gaufre !



La politique de l'école est de financer toutes les sorties scolaires et spectacle, sauf pour le cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) où le voyage "classe découverte" à la Bourboule en Auvergne, a été financé à hauteur de 30% par l'A.P.E., 30 % par Bayeux-Intercom, une subvention

supplémentaire de la mairie et le reste par les parents; il nous faut donc pas mal de rentrées d'argent pour continuer dans cette optique.

Pour augmenter les bénéfices, les enseignants ont mené aussi des actions comme la vente de pains au chocolat, la galette des rois. L'APE a organisé les bourses aux vêtements et aux jouets, la vente de sapins, la grille de Pâques, une vente sur le marché de Bayeux : 350 euros en une matinée grâce à nos petits vendeurs : Mattéo, Mathieu, Lucie, Maxence, Romain et Vincent.



Nous les félicitons encore une fois car il ne faisait pas très chaud ce fameux 8 Juin, et merci aussi aux parents qui les accompagnaient.

Notre souhait est que l'association perdure mais pour cela il faut une bonne équipe de parents, donc n'hésitez pas à nous rejoindre, comme l'on fait cette année des parents de petites sections. Grâce à leur motivation, l'année a été constructive

avec une belle dynamique, un grand MERCI aux membres actifs et au bureau de cette association car sans eux rien ne serait possible.

Nous tenons à remercier monsieur Bodin et le conseil municipal pour les subventions données et de l'intérêt qu'ils portent à l'école. une pensée à ceux qui partent vers le collège mais en attendant nous vous souhaitons un bel été pour recharger les batteries et repartir en forme pour une nouvelle année.

L'équipe de l'A.P.E.

L'Union Sportive Intercommunale Bessin Nord - USIBN

L'assemblée générale de l'Union Sportive Intercommunale de Bessin Nord a eu lieu le vendredi 28 juin dernier, au stade municipal Bernard Ravend. Le président et son bureau tirent un premier bilan sportif et financier correct pour cette saison passée. Le challenge a donc été réussi pour ce club qui se reconstruit progressivement.



Les premiers mots vont à nos jeunes pousses qui se sont bien défendus lors des différents plateaux et rencontres organisés dans la région; de plus, le 24 mai, nos jeunes sont allés encourager le stade Malherbe contre Ajaccio pour son dernier match de championnat. Un beau cadeau de fin d'année malgré la non-accession des caennais. L'école de foot a vu le nombre de joueurs augmenter encore cette année et espère continuer sur cette lancée la saison prochaine, notamment grâce à la création d'une nouvelle catégorie de jeunes. Pour le championnat 2013/2014, le club va ouvrir une équipe U 18.

Voici un tableau reprenant les différentes informations pour la rentrée :

Catégories	Années de naissance	Dates de reprise des entraînements	Jours et horaires des entraînements
U 7	2007 & 2008	3 septembre 2013	mercredi de 14h à 16h
U 9	2005 & 2006	3 septembre 2013	mercredi de 14h à 16h
U 11	2003 & 2004	3 septembre 2013	mercredi de 14h à 16h
U 13	2001 & 2002	3 septembre 2013	mercredi de 14h à 16h
U 15	1999 & 2000	date non définie	mercredi de 16h à 18 h et vendredi de 18h à 19h30
U 18	1996 à 1998	date non définie	mercredi de 16h à 18 h et vendredi de 18h à 19h30
Séniors	avant 1996	31 juillet 2013 à 19h	

Les Séniors ont un bilan plus mitigé avec la relégation de l'équipe réserve en 3ème série de District, principalement due à un effectif limité dès le début de saison mais aussi de nombreuses blessures qui ont limité très rapidement l'effectif du groupe.

Ensuite, l'équipe fanion a obtenu son maintien lors de la dernière journée de championnat en Division d'Honneur Régionale. Quelques départs sont à déplorer, c'est pourquoi nous menons une campagne active de recrutement depuis ces derniers mois. Ces événements sont principalement marqués par le départ de l'entraîneur Anthony Bacon qui était en place depuis plus de 10 ans, remplacé par Jean-Yves Salaün pour cette nouvelle saison. Il sera accompagné par Christophe Demin, Vincent Beaudequin et Arnaud Gosselin pour encadrer l'ensemble des joueurs. La reprise de l'entraînement est fixée le mercredi 31 juillet à 19h au stade municipal Bernard Ravend.

Le président, les membres du bureau ainsi que les joueurs tiennent à remercier les bénévoles, les parents, les municipalités, les collectivités et les sponsors pour leur soutien et disponibilité durant cette saison de transition.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez obtenir plus d'informations, que ce soit pour nous rejoindre en tant que joueur, bénévole ou sponsor.



Pour plus d'informations concernant le club et la reprise des entraînements au stade de Sommervieu, se renseigner sur notre site <http://usibn.footeo.com>. ou

Ecole de foot : Boris Mirakian – 06 42 61 39 93

Senior : Jean-Yves Salaün – 06 95 46 51 96 ou Vincent Beaudequin – 06 81 99 31 74.

L'U.S.I. Bessin Nord vous souhaite d'agréables vacances d'été.

Som'ateliers



La saison se termine en beauté pour Som'Atelier, avec une ambiance sympathique autour d'un repas pour les gymnastes de Catherine Duquesne : 30 adhérentes au stretching et renforcement musculaire.

Les cours reprendront le mardi 10 septembre 2013. Vous aurez le droit à un cours d'essai, nous rappelons les horaires:

- Stretching : 18h15 - 19h15
- Renforcement musculaire/L.I.A : 19h30 – 20h30

Pour le stretching, vous avez besoin d'un pantalon souple, pieds nus ou chaussons de danses et pour le renforcement musculaire, de bonnes tennies, un

tapis de sol et ne pas oublier l'eau. Il vous sera demandé un certificat médical dès le 2^{ème} cours, pensez y cet été, ce sera fait !

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter au : 06 20 79 03 32 ou 02 31 21 44 89.

La fin de l'année s'est finie aussi autour d'un buffet pour les adhérents Qi Gong. Nous continuons deux cours hebdomadaires à la rentrée : le lundi de 17h30 à 18h45 et le mercredi de 20h30 à 22h.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informer des stages de danses dans l'année par le biais du site de la commune et boîtes aux lettres.

Vous pouvez aussi nous communiquer vos courriels pour que nous puissions vous donner les infos à venir.



En attendant nous vous souhaitons de très belles journées ensoleillées, profitez de l'été et oubliez le quotidien !!! Bonnes vacances.

L'équipe Som'Atelier.





Sommervieu

Photo de classe

1946

C'était il y a longtemps...

Tous ces élèves bien sages, les bras croisés !

Merci à Madame Lecointre et Monsieur Jean Lemaigre pour toutes les recherches effectuées afin de retrouver le nom de ces enfants.

1 – Guy	MANGUI	8 – Maurice	LEMIERE	15 – Fernande	CAPLAIN	22 – Henri	GODEY
2 – Janine	MARIE	9 – Victor	LIEGARD	16 – Colette	LEMIERE	23 - ?	RENIER ou RENIEL
3 – Françoise	LETELLIER	10 – Jean	AUBREE	17 – Jacqueline	LORILLU	24 - ?	MOISSON
4 – Yvette	MADELEINE	11 – Paul	MARIE	18 – Bernadette	LESACHER	25 - ?	CAPLAIN
5 – André	LORILLU	12 – Colette	BLANLOT	19 – Marie	LETELLIER	26 – André	CRIAUD
6 – Jean	LEMAIGRE	13 – Nicole	MADELEINE	20 – Ginette	BLANLOT	27 - ?	LETELLIER
7 – Gérard	FRESTEL	14 – Gisèle	LORILLU	21 – Marc	BATON	28 – Claude	LENGLINEY
		29 - Francis	GODEY	30 – Roland	BINET		

INFORMATIONS DIVERSES

Cours de guitare et Duo pop rock

En ce qui concerne l'enseignement musical, Ludovic Hoffnung, professeur de guitare et musicien de métier, propose des cours de guitare à son domicile.



Installé depuis avril 2013 au 27 rue des sources à Sommervieu, les cours proposés ont une pédagogie adaptée en fonction de chaque élève, allant des débutants désirant apprendre la guitare et se faire plaisir en construisant un répertoire sur une base musicale solide (solfège ou tablatures) aux confirmés souhaitant progresser et améliorer le style de jeu tout en redonnant confiance en soi.

Les cours se déroulent toujours dans la bonne ambiance ! Il n'y a pas d'âge pour apprendre, cependant les plus jeunes sont admis à partir de 8 ans.

Ludovic et Sandrine Hoffnung proposent aussi une formation musicale pop rock "duo Hoffnung SL" adaptée pour les concerts et soirées privés.

En duo, il revisitent tous les grands moments du rock de groupe connus, des années soixante dix à nos jours comme :

Pink Floyd, Santana, Deep Purple, Led Zeppelin, Joe Cocker, Steve Vai...

Ce duo peut aussi former un groupe allant jusqu'à 5 musiciens.

Duo "Hoffnung SL" : Ludovic (guitare et chant) et Sandrine (chanteuse et clavier).

Pour tous renseignements :

Ludovic Hoffnung – tél. : 06 83 56 74 75 – site : www.hoffnungsl.com



Dernier Som'infos

Ce numéro 58 de Som'infos est le dernier de notre mandat ! Le numéro 59 ne paraîtra pas en janvier 2014.

En effet, le deuxième alinéa de l'article L. 52-1 du code électoral précise :

"A compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin."



Reportage d'hiver

Mars 2013 est une date qui restera dans les annales par l'abondance de neige que nous avons eu dans notre région.

Voici un petit reportage photos de ce que fut Sommmervieu pendant cette période.

Merci à Martine (Chopin) qui n'a pas hésité à mettre sa tenue de ski et à affronter la tempête pour nous photographier quelques coins de notre village blanc comme neige !!!



Chemin des Pierres



Ecole vue du parc



Route de Ryes



Route de Courseulles



Route de Courseulles



Route de Courseulles



Route de Courseulles



Douves manoir "la Réserve"

Quelques numéros utiles

➔ **Mairie de Sommervieu** du mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et 16h30 à 18h30,
le jeudi de 9h30 à 12h00.

02 31 21 74 96

Courriel : sommervieu.mairie@wanadoo.fr

site internet : www.sommervieu.fr

➔ **A.D.M.R.** – Aide à domicile en milieu rural – 7 rue Bellevue – Carpiquet - **02 31 26 84 84**
Correspondante pour Sommervieu : Marie-Jo GODDERIDGE - **02 31 51 02 15**

➔ **Association Intermédiaire du Bessin** – 43 bd Sadi Carnot à Bayeux - **02 31 22 99 82**
Procurer du travail aux personnes dépourvues d'emploi, ou difficultés de réinsertion.

➔ **Bessin Insertion – Vert Bocage** - Rue de la Résistance à Bayeux - **02 31 21 52 50**
Aide à l'insertion professionnelle des jeunes par le travail en milieu rural

➔ **Croix Rouge Française** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - **02 31 92 22 22**
Aide sociale, vestiaire et secourisme.

➔ **Halte Garderie** – Graine d'Eveil – 24 rue des Bouchers à Bayeux - **02 31 92 75 25**
Pour les enfants de 2 mois à 5 ans.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30 – mercredi de 10h à 17h.

➔ **Journée d'Appel de Préparation à la Défense – J.P.A.D.** - **02 31 38 47 50**
Centre du Service national de Caen
14054 Caen Cedex 4 – www.defense.gouv.fr (rubrique jeunes & JPAD)

➔ **Les Restaurants du cœur** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - **02 31 92 71 63**
Distribution de repas aux plus démunis, du 15 décembre au 31 mars

➔ **Liste des assistances maternelles du département** - **02 31 57 17 67** - www.cg14.fr

➔ **PAIO du Bessin** – Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation
Espace Lumière - 4 boulevard Sadi Carnot – 14405 Bayeux - **02 31 92 60 55**

➔ **Permis de conduire**
Centres organisant des stages de récupération de points - www.calvados.pref.gouv.fr

➔ **Relais alimentaire** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - **02 31 22 91 34**
Distribution de denrées alimentaires au plus démunis,
ouvert début avril jusqu'au début décembre.

➔ **Service Public**
Vos droits et démarches (famille, logement, justice, retraite, santé etc...) - **3939**
www.service-public.fr

➔ **Taxi du Bessin** - 17 r Marie-Anne Cuirot à Bayeux - **02 31 92 92 40**

➔ **Union fédérale des Consommateurs** – 24 rue des Bouchers à Bayeux - **02 31 22 82 27**
Permanence le samedi de 10h à 12h et le mercredi de 17h30 à 19h

